



Association régionale de patinage artistique
de la Rive-Sud



CPA du Roussillon

**Avis de compétition
INVITATION RIVE-SUD 2012
Sainte-Catherine, Québec
9, 10 et 11 décembre 2011**

-AVIS IMPORTANT-

Date limite d'inscription : 4 novembre 2011

Les inscriptions reçues après le 4 novembre 2011 ou oblitérées par la poste après le 2 novembre 2011 ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité responsable de la compétition.

Le CPA du Roussillon et l'Association régionale de patinage artistique de la Rive-Sud annoncent la tenue de Invitation Rive-Sud, les 9, 10 et 11 décembre 2011, à Sainte-Catherine.

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est dans la région Rive-Sud.

Présidente du comité organisateur : Johanne Bonhomme

Téléphone : 450 619-2566 Courriel : johannebonhomme@videotron.ca

Co-présidentes de la compétition : Gisèle Giroux et Joanne Beauvais

Téléphones : 450 670-7896 et 450 926-8373

Courriels : giselgiroux@hotmail.com et jbeauvais@shaggcommunications.com

Représentant technique : Gaétan Labelle

Spécialiste des données en chef : Alain Desrosiers

Spécialiste des données ordinateur : Hélène Morin

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IC-11-053

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à l'Aréna Le Sportium, 105, Place Charles-Lemoyne, Ville-Ste-Catherine (Qc) J5C 0A2. Téléphone : 450 638-2392, poste 2 ou 5.

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 200 pieds par 85 pieds.

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) Les fichiers de musique MP3 ne sont pas acceptés. Veuillez vous assurer que votre CD a bien été enregistré en « fichier de musique » et non en « fichier de données ».

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être **oblitérés au plus tard le mercredi 2 novembre 2011 ou devront être reçus au plus tard le vendredi 4 novembre 2011** au 647, boul. Jacques-Cartier ouest, Longueuil (Qc) J4L 2S2.

Il s'agit d'un envoi global, toutes les inscriptions doivent avoir été approuvées par le club d'appartenance des patineurs.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

45 \$ par événement. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ARPARS et datés **au plus tard le 4 novembre 2011. Aucun chèque postdaté après le 4 novembre 2011 ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission

Adulte : 5 \$ Gratuit pour les moins de 12 ans.

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire). Des frais de 15 \$ seront exigés aux entraîneurs en règle mais ne portant pas leur carte photo. L'accès à la patinoire sera interdit aux entraîneurs qui ne sont pas en règle.

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Non applicable

16.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur Internet au www.arpars.ca

17.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Débutant, Intermédiaire et Sans limites» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût à confirmer.

19.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

20.0 Hébergement

Hôtel officiel : Hôtel Brossard, 7365, boul. Marie-Victorin, Brossard (Qc) J4W 1A6 1 877 890-1008 ou www.hotelbrossard.ca

Autre hôtel : Hôtel Ste-Catherine, situé à 5 km de l'aréna 450 632-2350

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation Rive-Sud

Patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

PATINAGE EN SIMPLE

PRÉ-JUVÉNILÉ DAMES ET MESSIEURS : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

CATÉGORIE SANS-LIMITES

Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada. Aucune restriction de test.

SANS LIMITES 6 ANS - DAMES

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

SANS LIMITES 7 ANS - DAMES

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

SANS LIMITES 8 ANS - DAMES ET MESSIEURS

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

SANS LIMITES 9 ANS - MESSIEURS

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Patineurs de patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

PRÉ-PRÉLIMINAIRE - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

PRÉLIMINAIRE - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

JUNIOR BRONZE - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

SENIOR BRONZE - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
Un programme libre d'une durée de 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)

JUNIOR ARGENT - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

SENIOR ARGENT - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

OR - DAMES ET MESSIEURS

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre

Un programme libre d'une durée de 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)

Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes (+/- 10 secondes)